



## 88 ❖ KALENGA BIAIYI Jacqueline

*Elle a vu la CEM dans une vision*

**N**ée en 1957 à Kolwezi, de BIAIYI et de LUSAMBA, Jacqueline KALENGA BIAIYI, (Jacquie pour les intimes) a seulement fait une année d'études secondaires générales et une année secondaire technique, option Coupe et Couture. Précocement mariée à MUSUNGAYI Masanka, elle a eu de cette union six enfants dont trois sont déjà morts. Les survivants sont tous des garçons, et le cadet Arcel MASANKA est, comme Jacquie sa mère, membre de la paroisse CEM-Ditalala.

Venant d'une famille païenne, Jacqueline n'a pu se convertir à Dieu qu'à la suite de la conversion de son mari. Mais auparavant, Jacquie fréquentait l'église catholique de Kolwezi, comme c'était le cas pour tous les élèves des écoles de l'Église catholique. C'est ainsi que, ne voulant pas rompre avec une vieille habitude, elle allait au culte catholique le matin et à celui de l'obéissance de son mari le soir. Ce vagabondage religieux ne s'était pas arrêté là, car Jacqueline a fini par appartenir à un groupe de prière charismatique de sa paroisse.

Après une période relativement longue pendant laquelle elle n'allait ni à la CPSHA de son mari, ni au groupe de prière de sa paroisse, elle eut une vision. Dans cette vision, Jacquie était amenée à un endroit où il y avait un temple sur le mur duquel était inscrite l'abréviation « CEM ». À la question de savoir ce que signifiait ce temple et l'inscription qu'il portait, un homme qui se trouvait à cet endroit lui indiqua que c'était le temple qui lui convenait pour la prière.

Encouragée par une de ses amies qui croyait que la vision qu'elle avait eue indiquait l'église dans laquelle il convenait qu'elle prie, Jacqueline eut la conviction que la CEM était l'Église où elle était appelée à rendre service à Dieu. Et comme elle ne reçut jamais de message contraire à cette conviction, et comme tout son foyer et bien d'autres étaient déjà pris dans la tourmente des violences d'intolérances ethniques, Jacqueline a voulu croire que son église était la CEM. Alors qu'elle se trouvait à la gare de Kolwezi pour un voyage forcé d'expulsion, Jacqueline a gardé à l'esprit cette étonnante révélation qui avait créé en elle un désir ardent d'appartenir à la CEM.

En 1993, six mois après que Jacqueline soit arrivée à Mbuji Mayi, elle se trouvait au marché de Bakwa Dianga où elle vendait des friperies. Attirée par les cantiques qu'elle chantait, une maman du nom de BISONSA BIMPE s'est approchée. À la question de savoir à quelle église elle appartenait, Jacquie, sans hésitation avait répondu : « l'Église CEM ». Elle fut étonnée d'apprendre que sa visiteuse était aussi membre de la CEM. Après une accolade chrétienne, Jacqueline fut invitée à venir prier à la paroisse CEM-Ditekemena. BISONSA s'était chargée de lui envoyer des guides. En juin 1994, Jacqueline foula le sol de la paroisse Ditekemena grâce aux efforts de maman MBUYI WA DILENGA et de maman NGALULA KADI KA MBUJI. La première citée, envoyée par BISONSA BIMPE, l'avait manquée la première fois qu'elle était allée la chercher. La seconde l'avait trouvée et avait réalisé cette noble mission.

Désormais, Jacqueline KALENGA développa l'habitude de fréquenter seule la paroisse. Son mari s'en méfiait. Il préférait être membre de l'église Malemba, ayant le désir de se marier à plusieurs femmes.

Ayant reçu deux fois le baptême, d'abord chez les Catholiques, par aspersion, ensuite dans le groupe de prière à Kolwezi par immersion, Jacqueline a été dispensée d'un troisième baptême à la CEM-Ditekemena, qui avait simplement jugé bon de l'admettre à l'église par une réception fraternelle.

En 1995, elle perdit sa fille aînée, et à cause de cette dure épreuve, elle ne fréquenta pas la paroisse deux semaines durant. Après que l'Ancien KABEYA DIBWE et toute la paroisse l'aient consolée, elle reprit le chemin de la paroisse.

Il se produisit un incident majeur à la paroisse le jour où Jacqueline y retourna. Ce fut l'arrestation du frère KABANGU KASONGA,

Curé de Ditekemena, à cause des tendances partisans de lui-même et de Mr MPOYI ODATE après le Conseil Général de 1995. L'imbroglio créée à la CEM et à Ditekemena avait beaucoup décontenancé Jacqueline KALENGA au point qu'elle s'était exclamée, blessée, « Où trouverai-je la paix ? Partout, il n'y en a plus : à la maison ce sont les tourments et à l'église, les conflits ».

À la suite de l'éclatement de la paroisse Ditekemena, à cause du conflit issu du Conseil Général de 1995, Jacqueline choisit d'intégrer finalement la paroisse CEM-Ditalala, après avoir passé par Ditekemena 2 qui, en 1999, s'était aussi dispersée à cause d'un sérieux conflit de générations.

Dès lors, quoique n'ayant pas de charges précises, Jacqueline KALENGA s'est évertué cependant à consoler et à sensibiliser les mamans pour une exécution rapide des décisions du comité des mamans du district de Mbuji Mayi Est. C'est ainsi qu'en 2001, elle s'est vue confier la charge de Présidente des mamans de la paroisse Ditalala par les autorités de celle-ci.

Intercesseuse infatigable, Jacqueline était toujours présente à sa paroisse chaque fois qu'une action de prière ou autre y est organisée. Par ailleurs, depuis 2005, Jacqueline KALENGA sert la CEM comme vice-Présidente de toutes les mamans de la CEM. Sa disponibilité pour le service de Dieu lui a attiré de temps en temps le secours du Seigneur. Son aide, sa protection et son salut pour elle sont de puissants moyens qu'elle affirme recevoir pour lutter contre les malheurs et les maladies qui s'abattent sur elle. Attaquée par une très forte toux qui lui a fait perdre la voix, après qu'elle ait intercédé pour être guérie de cette grave maladie, Jacqueline eut une vision dans laquelle un homme lui disait : « Ne regrette pas cette toux dont tu souffres, et qui t'a fait perdre la voix, car cette maladie aurait évolué en tuberculose, n'eussent été tes prières. Mais retiens que cela n'arrivera jamais, et désormais, tu n'en souffriras pas ».

Comme artisanne de paix, Jacqueline a travaillé en faveur de la réconciliation des conjoints tant hors que dans sa paroisse. Hors de sa paroisse, elle a recherché la paix entre MULAJA et NTUMBA, et entre MBIYA et KALENGA, deux foyers locataires dans la parcelle où elle était aussi locataire.

Jacqueline a un sens aigu du pardon. Pour elle, tout affront fait à quelqu'un ou à elle-même doit être pardonné après avoir été avoué. Son exemple est le témoignage très éloquent d'une femme porteuse

d'une importante et rare qualité chrétienne : « J'étais souvent l'objet du dénigrement de la part des mamans de la CEM qui ont manifesté leur mécontentement à cause de mon élévation au rang de secrétaire des mamans. Sans être gênées par ma présence, elles se demandaient où j'étais quand elles enduraient des peines pour la stabilité de la CEM ». Devant ces propos, elle rétorquait : « N'eut été la recommandation du Seigneur de prier à la CEM, je serais allée ailleurs ». Une fois cette réponse donnée, Jacqueline a déclaré : « Tout était alors effacé, et lorsqu'on s'est retrouvé le lendemain, tout s'est passé comme si rien n'était ».

Jacqueline dit, « Dieu compte sur moi pour son service. D'où qu'on vienne, quand son étoile brille pour le service du Seigneur, il est bon que le concerné soit réellement mis à son service et accepté de tous ».

Jean Félix CIMBALANGA WA MPOYI